CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

CULTURE & PATRIMONE

MAISON DES ARTS DU LEMAN - THEATRE MAURICE NOVARINA - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR MONTJOUX FESTIVAL 2022

Dans le cadre de ses activités de programmation de spectacle vivant, la Maison des Arts du Léman organise le Montjoux Festival chaque année.

L'édition de juillet 2022 ayant été déficitaire de 107 347 €, l'association a demandé à la Ville un soutien exceptionnel.

La Ville propose de soutenir la Maison des Arts du Léman en lui versant :

- 50 000 € pour combler son déficit 2022 à titre de subvention exceptionnelle,
- 50 000 € à titre d'avance remboursable sur les cinq prochains exercices comptables (sauf retour à de meilleurs résultats).

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle de 50 000 € pour combler le déficit de l'édition et de 50 000 € à titre d'avance remboursable sur les cinq prochains exercices comptables.

Fin du document